



Actu Villelongue



N° 103 MAI 2017



Monsieur le Maire José Lloret et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la commémoration du 8 Mai 1945

le lundi 8 Mai 2017 à partir de 10h30

10h30 : Rassemblement dans la cour du salon d'honneur rue de la Colonie
11h 00 : Départ du défilé vers le Monument aux morts, dépôt de gerbe
11h30 : Allocution de Monsieur le Maire et apéritif à l'espace Joffre



Mairie : 22, Avenue du Littoral - 66410 Villelongue de la Salanque - Tél.04 68 73 95 95



Nouvelles modalités de collecte de vos bacs jaunes

Perpignan Méditerranée mène, avec l'aide des communes et l'implication des citoyens du territoire, de nombreuses actions visant à réduire les quantités de déchets et à améliorer le tri sélectif. Son programme local de prévention des déchets a ainsi permis de diminuer de 28 kilos par habitant les quantités de déchets collectés dans les conteneurs individuels. Cette réussite est celle de chacun d'entre vous.

En s'appuyant sur cette dynamique vertueuse, **la fréquence de collecte de vos bacs jaunes va pouvoir être réduite à compter du jeudi 18 mai**, dans un souci d'efficacité environnementale mais aussi de maîtrise des coûts de service, ce afin de ne pas transférer les baisses de dotation de l'Etat au niveau de l'imposition locale.

La collecte des bacs jaunes s'effectuera 1 jeudi sur 2 les semaines paires, les prochaines collectes s'effectueront les jeudis 18 mai et 1^{er} juin.

Grâce à une étude menée sur le remplissage de vos bacs, des conteneurs d'une capacité adaptée seront distribués partout où cela est nécessaire. **En cas de besoin, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 04 68 73 95 95 ou la Direction Valorisation des Déchets et de l'Espace Public au 04 68 08 63 40.**



Poubelles rentrées, trottoirs libérés !

Les trottoirs ne sont pas des zones de « stationnement » pour les poubelles de particuliers. Ils doivent rester libres et accessibles à tout le monde. Rien de plus inesthétique que des poubelles laissées en permanence devant les habitations.

Au-delà de la pollution visuelle, cela gêne l'accès pour les urgences et la circulation des piétons Seuls, avec une poussette, ou dans un fauteuil roulant, ils sont contraints de s'engager sur la route, ce qui peut être dangereux. **En cas d'accident provoqué par un bac individuel, la responsabilité du détenteur du bac individuel sera engagée.**



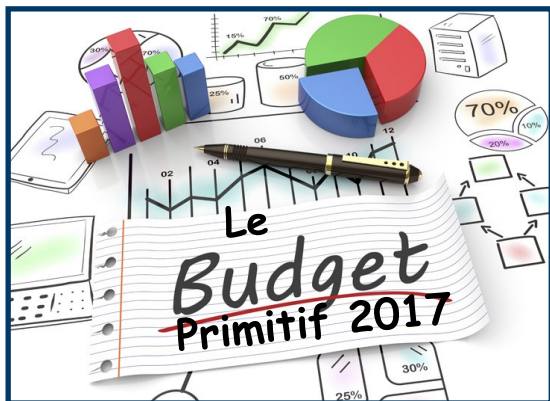
- ✓ Je sors ma poubelle la veille au soir.
- ✓ Je ne mets pas de déchets en sac à côté de mon bac.
- ✓ Dans mon bac, je dépose mes déchets dans des sacs fermés.
- ✓ Une fois vide, je rentre mon bac à ordures ménagères sur ma propriété.
- ✓ Je suis responsable de l'entretien de mon bac, je le nettoie.

Permanence Inspecteur des Impôts

Monsieur PRATS inspecteur des impôts assurera une permanence le **jeudi 27 Avril 2017 de 9h à 12h à l'accueil de la mairie**, rue de la colonie.

Cette première permanence de l'année concernera la **déclaration d'impôt sur le revenu**.





Lors du Conseil Municipal du 31 mars dernier, le Budget Primitif (BP) 2017 a été voté. Ce BP 2017 a un caractère particulier : il marque en effet la moitié du mandat pour le Conseil Municipal élu au printemps 2014. Il s'inscrit de plus, dans un contexte d'échéances politiques majeures pour notre pays, qui feront entrer l'économie et la société française dans un nouveau cycle. Plus localement, la commune continue d'inscrire son action dans un contexte **d'affirmation du rôle de la Communauté Urbaine** « Perpignan Méditerranée Métropole » créée le 1^{er} janvier 2016.

Forte de ce partenariat avec l'intercommunalité, la commune de Villelongue continue donc d'œuvrer au quotidien pour assurer à chaque Villelonguet des **services publics performants, dans un cadre de vie de qualité**, malgré un contexte financier national qui demeure tendu.

En effet, à l'image des trois dernières années, la ville se doit de contribuer au redressement des déficits publics. Pour 2017, notre budget subira donc une nouvelle réduction de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), toutefois dans une moindre proportion qu'annoncée initialement. Dans ce contexte, et dans la continuité des budgets précédents, sur lesquels nous avons financé sur fonds propres de lourds investissements, et en particulier la réhabilitation de l'Hôtel de Ville (662 731 €), **ce sont la réalisation d'économies sur les dépenses, l'optimisation des ressources et la recherche constante de nouveaux financements qui ont guidé cette prévision budgétaire.**

La commune de Villelongue continue d'inscrire son action dans le respect de sa stratégie financière, responsable et protectrice des Villelonguets, notamment en faisant pour une **septième année consécutive, le choix de la stabilité des taux d'imposition communaux**. Ce budget 2017, démontre à nouveau, que nous disposons **d'une gestion saine et responsable**, laquelle nécessite, bien sûr, une vigilance constante. Notre ambition est d'accompagner tous ceux qui, chaque jour, apportent leur dynamisme à notre commune : chaque citoyen auquel nous devons apporter les services les plus adéquats, mais aussi le tissu associatif, les commerçants et les entreprises de notre territoire. Nous nous engageons à poursuivre dans cette direction, afin de continuer à assurer, pour notre ville, et pour chacun, le quotidien le plus agréable.

Le Budget 2017 en chiffres :

Le budget voté à l'équilibre s'élève précisément à 3 631 080.05 euros et se décompose de la manière suivante :

- 2 406 053, 56 euros pour la section de fonctionnement qui regroupe toutes les dépenses et recettes relatives à la gestion quotidienne des services de la ville.
- 1 223 026, 49 euros pour la section d'investissement qui est liée aux projets communaux, à l'amélioration des bâtiments et à l'acquisition de matériel pérenne.



La section de Fonctionnement

Evolution des Recettes de Fonctionnement :

Les Recettes de Fonctionnement de la commune sont composées de 3 éléments principaux :

- Les recettes fiscales (taxe foncière, taxe d'habitation, allocations compensatrices)
- Les dotations (état, département, communauté urbaine)
- Les produits (locations, concessions, régies, ...)

Recettes fiscales prévisionnelles pour 2017 :

46% des Recettes de Fonctionnement de la commune proviennent des produits fiscaux.

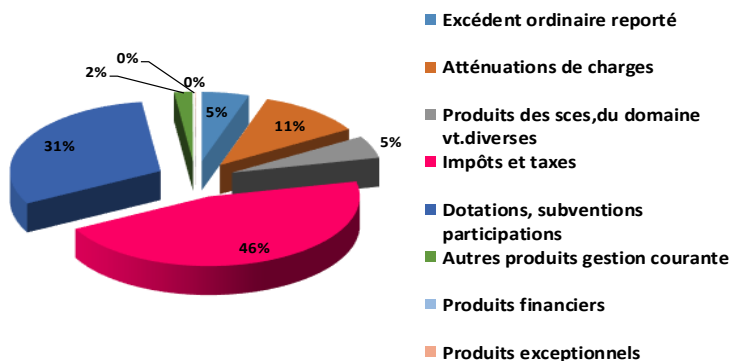
En dépit du contexte défavorable et grâce à une gestion budgétaire saine et rigoureuse, les élus ont fait le choix pour une 7^{ème} année consécutive de ne pas augmenter la puissance fiscale sur les ménages Villelonguets.

Les taux 2017 resteront donc inchangés : 12,87 % pour la taxe d'habitation, 19,28 % pour la taxe foncière sur le bâti et 37,52 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Attention : Malgré la stabilité des taux communaux, les contribuables verront malgré tout leur contribution augmenter du fait de la revalorisation des bases par l'Etat.

Les autres Recettes de Fonctionnement :

- Les produits issus des immeubles mis en locations.
- Les produits des Régies Municipales (Cantine, Garderie, PJI, ...) sont stables, aucune augmentation des tarifs des prestations pour 2017, afin de ne pas alourdir la charge sur les ménages Villelonguets.



Les dotations de l'état en constante diminution :

La Dotation Globale de Fonctionnement pour 2017, connaîtra une nouvelle baisse de 6,75 % (- 22 000 €), même si l'effort demandé par l'Etat aux collectivités locales est moins impactant cette année. Depuis 2012, la Commune de Villelongue a tout de même perdu 29,35 % de ses dotations provenant de l'Etat (soit - 100 000 € sur 4 ans).



Conclusion : Malgré un contexte national toujours tendu et la pression constante exercée sur les collectivités territoriales, **Travailler dans l'intérêt de chacun, continuer à améliorer notre cadre de vie, soutenir le dynamisme et notre identité**

Evolution des Dépenses de Fonctionnement :

Les Dépenses de Fonctionnement de la commune sont principalement :

- Les charges générales de fonctionnement
- Les charges de Personnel
- Les subventions versées

Les Charges Générales de Fonctionnement :

Il s'agit des dépenses courantes de la commune (634 020 € pour 2017) : fluides, consommables, énergie, entretien des locaux, assurances, honoraires, ...

Dans le contexte économique actuel, qui impose toujours plus de rigueur, la maîtrise de ces dépenses est essentielle et demeure une préoccupation quotidienne des élus et des agents communaux. Un travail de rationalisation des dépenses sera donc réalisé en 2017 sur les produits d'entretien, les fournitures de bureau et la téléphonie.

Les Subventions :

- Associations : en maintenant à niveau constant l'enveloppe globale destinée aux associations, la municipalité souhaite, comme elle le fait depuis de nombreuses années, accompagner le dynamisme associatif communal.

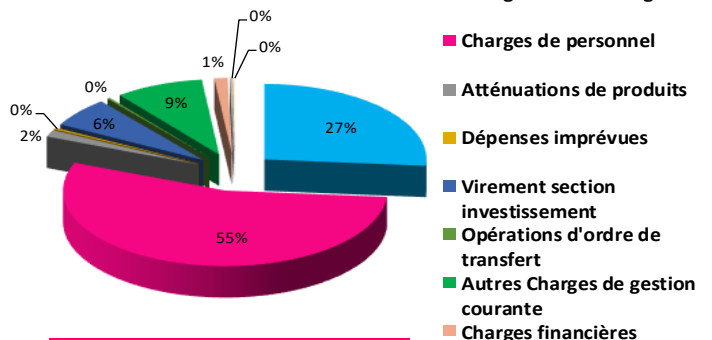
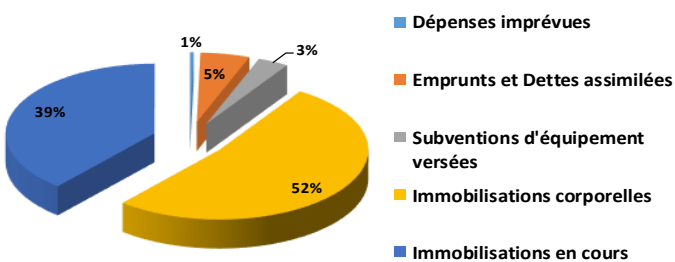
- Façades : l'enveloppe pour les « subventions façades » a été augmentée pour 2017. Nous espérons que les travaux de réaménagement du centre-ville, inciteront les riverains à ravalier les façades de leurs habitations.

La section d'Investissement

Les Recettes d'Investissement :

Les soldes antérieurs, fruits d'une bonne gestion constante, permettent à la commune d'autofinancer ses investissements à hauteur de 450 504, 23 €. Les autres recettes destinées à financer l'investissement sont principalement :

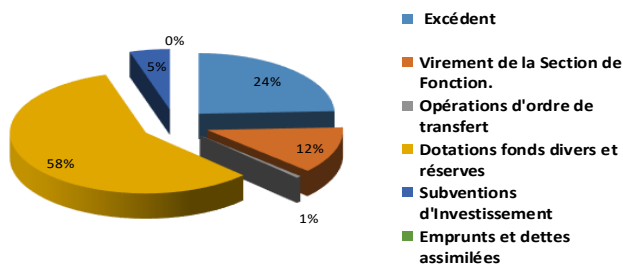
- Le FCTVA : récupération de la TVA sur les investissements antérieurs : 106 918, 37 €
- Les excédents de fonctionnement capitalisés : 602 194, 94 €
- Les subventions d'investissement : 58 528.41 €



Les Charges de Personnel

ci-dessus tiennent compte de l'ensemble des dépenses (rémunération + charges sociales). Pour avoir une vision réaliste de notre masse salariale, il faut toutefois déduire les recettes issues des remboursements des contrats aidés, ainsi que celles de notre assureur statutaire CNP concernant les arrêts maladie et accidents de travail. Compte-tenu de ces éléments les dépenses de personnel peuvent donc être ramenées à 43,42 % des dépenses de fonctionnement.

La municipalité s'attache à maîtriser ses charges de personnel en recourant notamment à l'emploi de salariés « Contrats Aidés » (50 % de l'effectif communal).
L'augmentation maîtrisée des frais de personnel pour 2017 est due essentiellement à des réformes imposées par l'Etat sur le déroulement des carrières, ainsi qu'à l'optimisation des services municipaux pour améliorer sans cesse, le service rendu aux usagers.



Les Dépenses d'Investissement :

En matière d'investissement, les grandes orientations budgétaires pour 2017 ont vocation à permettre l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal et le renouvellement du matériel.

Propositions de projets pour 2017 :

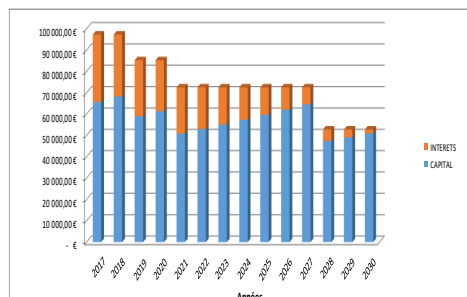
- Acquisition d'un nouveau véhicule pour la Police Municipale.
- Réfection de toitures (Rabasse, Auto-Ecole, ...).
- Démolition, création de parkings rue du Calvaire et maison « Chauchis »
- Achat de matériel pour les services techniques (21 000 €)
- Achat de logiciel et d'équipements informatique pour les services administratifs (11 000 €).
- Réalisation d'une rampe PMR à la salle Joffre (6 000 €)
- Réfection des espaces extérieurs du PIJ, ...

Endettement :

Pour une nouvelle année consécutive, la commune n'aura pas recours à l'emprunt en 2017.

L'état de notre investissement actuel est le suivant :

L'endettement de la commune est très faible avec une capacité de désendettement de 3 ans et un ratio de 260 € (environ 800 € par habitant et par an pour des commune de même strate.)



...riales, la commune de Villelongue a élaboré un budget ambitieux, sans aucune augmentation de la pression fiscale. ...é, continueront d'être les moteurs de l'action municipale pour 2017.

Sécurité Routière

Le vendredi 17 mars, les deux classes de CE2 de Mesdames UBACH et BERNIER, se sont retrouvées dans la salle du centre de loisirs, afin de recevoir le diplôme « Sécurité Routière » des mains de Mélanie WOCH gendarme à Canet en Roussillon.

Un petit goûter offert par la municipalité a clôturé la cérémonie.

Bravo à tous les enfants et à leurs maîtresses pour leur participation à ce dispositif.



La Chasse aux Œufs des « Petits Salanquais »

Le matin du mardi 18 avril, nos petits voisins Torreillans et Saint-Marinois sont venus rejoindre les petits Villelonguets pour une **chasse aux œufs organisée par le RAM « Les Petits Salanquais »**.

Muni d'un panier confectionné lors des activités collectives, chacun a pu récolter les œufs déposés par les « cloches » de Pâques au parcours de santé.

Pas moins de 33 enfants, 13 assistantes maternelles et 1 maman, sont venus rejoindre Nathalie Favié directrice du RAM lors de cette joyeuse récolte !



Fête de la Sant Jordi, du livre et de la Rose

Organisée par les Jeunes Danseurs Villelonguets, **Dimanche 30 Avril 2017 à la salle Joffre de 9h à 17h.**

Vente et présentation de livres neufs par des éditeurs. Participation de la médiathèque, de la « boîte à couture », de Salanca Regalada. Toutes les associations peuvent se joindre à nous. *La rose est offerte pour l'achat d'un livre.*

- 11h : Chants catalans traditionnels et 2 Catalanades par le groupe Salanca Regalada. Ambiance assurée.

- 11h30 : Moment du Conte : Jordi, le Dragon et la Princesse (par Elise de la Médiathèque)

- 14h30 : Folklore catalan par les Jeunes Danseurs Villelonguets.

- 15h15 : Moment du Conte : Jordi, le Dragon et la Princesse (par Elise de la Médiathèque)

Buvette, crêpes, gâteaux, tombola. Soyez les bienvenus.



Bourse aux Livres

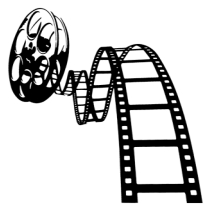
A l'occasion de la Saint Jordi, une **Bourse aux Livres** est organisée par les Jeunes Danseurs Villelonguets de 9h à 17h à la salle Joffre.

Réservations et inscriptions Maison Pallure (Place St-Jean) les vendredis 21 et 28 Avril de 17h à 19h. Prix : 5 € l'emplacement.

Renseignements au : 06 82 02 01 80



Ciné « Pop Corn » à la médiathèque



La médiathèque J. Tastu propose aux enfants (de 3 à 10 ans) la projection d'un film d'animation :

- le vendredi 12 mai de 16h30 à 18h
- le samedi 13 mai de 10h à 11h30

Venez retrouver à la médiathèque, les héros de vos contes préférés pour une grande aventure. Durée du film 1h15.

Pop Corn, boisson. Entrée gratuite.



Mardi 9 mai 2017
Salle TRENET - 18h30

ASSOCIATION
C
U
L
T
U
R
E
du
PATRIMOINE VILLELONGUET

Les TOURS à SIGNAUX
de la CÔTE VERMEILLE

CONFÉRENCE
animée par M. Bernard RIEU

ENTRÉE LIBRE